

# Table citoyenne

## Compte rendu de la rencontre de la Table citoyenne

Tenue le vendredi 30 octobre 2020, de 13 h à 16 h

En ligne (avec *Microsoft Teams*)

### Personnes présentes :

#### Membres de la Table citoyenne

Alexandra Armijo Fortin

Frédérique Boucher-Alain

Jean-Gabriel Hasbani

Denis Lagacé

Marie-Hélène Lyonnais

Joane Marois

Samuel Morin

Adam Samson

Sabrina Vigneux

Raphaël Yimga

#### Membres du personnel d'Élections Québec

Andréanne Gélinas

Conseillère en communication

Catherine Houle

Animatrice

Myriam Paquette-Côté

Directrice du Service de la recherche, de la planification et de la coopération internationale

Pierre Reid

Directeur général des élections

Simon Mélançon

Animateur

Valérie Bouchard

Coordonnatrice

*Se sont également jointes à un moment de la rencontre les personnes suivantes :*

Anne Moisan Lapointe

Coordonnatrice de l'équipe du conseil stratégique au Service des communications institutionnelles

Jean-Thomas Bilodeau-Fortin

Conseiller stratégique à la Direction des opérations électorales

Julie Fontaine

Conseillère au Service des scrutins municipaux et scolaires

Valérie Julien

Directrice du Service des communications institutionnelles

## Présentation de la rencontre, des membres et du mode de fonctionnement

---

Une nouvelle animatrice se joint à la Table citoyenne. Elle se présente brièvement, puis présente les membres d'Élections Québec qui assisteront à la rencontre. L'animatrice décrit ensuite le déroulement de l'après-midi. La rencontre sera principalement consacrée à la tenue d'élections en contexte de pandémie. Les membres assisteront à deux présentations, puis seront invités à exprimer leur avis sur les différentes mesures d'adaptation envisagées par Élections Québec de même que sur les moyens de communication pour informer les électrices et les électeurs dans ce contexte. Un suivi des avis formulés par la Table citoyenne leur sera ensuite soumis. La rencontre se terminera avec une proposition de planification pour 2020-2021, à laquelle les membres pourront réagir.

L'animateur prend ensuite la parole. Il indique qu'au cours des derniers mois, deux membres de la Table citoyenne ont annoncé leur départ, pour des raisons liées à un nouvel emploi. Deux nouveaux membres, parmi les membres substitués, recrutés en 2017, ont accepté de se joindre à la Table. Ils ont été choisis sur la base de différents critères sociodémographiques pour maintenir la diversité des profils au sein de la Table citoyenne. En raison du report de la rencontre de 2020, ils peuvent amorcer le deuxième mandat de la Table en même temps que les autres membres. L'animateur invite les nouveaux membres à se présenter de même que les autres membres de la Table, brièvement.

Comme il s'agit d'une première rencontre virtuelle pour la Table citoyenne, l'animatrice propose d'adopter un code de participation en ligne, en plus des règles d'or de la délibération qu'elle rappelle rapidement. Les membres sont d'accord avec le code de participation suggéré.

## Mot du directeur général des élections

---

Le directeur général des élections revient sur l'origine de la formation de la Table citoyenne. Il rappelle que, dans son rapport, la commission Charbonneau recommandait, en 2015, d'inclure des citoyens au comité consultatif, composé des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. Comme cette recommandation n'a pas obtenu de suite, le directeur général des élections a alors pris l'engagement de créer un comité de citoyens. C'est ainsi que la Table citoyenne a été mise sur pied. La Table, selon lui, a amplement atteint et même dépassé ses attentes. Dans l'objectif d'améliorer les processus électoraux pour les électrices et les électeurs, il est indispensable que ces derniers soient au cœur des préoccupations d'Élections Québec. La Table apporte cette importante perspective citoyenne. C'est aussi avec l'objectif de mieux servir les Québécoises et les Québécois lors des prochaines élections générales provinciales que la rencontre traitera de la tenue d'élections en contexte de crise sanitaire.

Le directeur général des élections présente ensuite quelques dossiers qui occupent Élections Québec :

- Le projet de loi n° 39, *Loi établissant un nouveau mode de scrutin* ;

- Le projet de loi n° 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l’instruction publique relativement à l’organisation et à la gouvernance scolaires* ;
- Les consultations entourant la révision du cours *Éthique et culture religieuse* ;
- Le projet de loi n° 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* ;
- Le dépôt de l’étude sur le vote par Internet;
- Le dépôt du rapport annuel de gestion 2019-2020 et les 31 recommandations de modifications à la *Loi électorale* formulées par Élections Québec.

Note : Les travaux de la Table citoyenne visent à définir et à comprendre les souhaits des électrices et des électeurs en matière d’élections. Dans cet esprit, la réflexion des membres n’est pas limitée par les dispositions légales qui régissent les activités du directeur général des élections et l’organisation des scrutins, ce qui changerait le sens de cet exercice. Ainsi, il est possible que certaines propositions formulées par les membres au cours des divers ateliers ne répondent pas aux exigences actuelles de la *Loi électorale* et aux contraintes logistiques qui en découlent.

## Élections en pandémie

---

### Retour sur les expériences d'élections partielles municipales

M<sup>me</sup> Julie Fontaine, conseillère au Service des scrutins municipaux et scolaires, se joint à la rencontre pour faire un retour sur les élections partielles tenues dans certaines municipalités au cours de l'automne 2020. Il s'agit des premières élections qui se sont déroulées en contexte de pandémie au Québec.

M<sup>me</sup> Fontaine présente d'abord le rôle de son service auprès des municipalités. Elle revient ensuite sur les différentes étapes qui se sont succédé depuis le début de la pandémie : la suspension des élections partielles municipales en mars, l'annonce d'une reprise des élections en août, la suspension des élections dans les municipalités se trouvant en zone rouge entre le vote par anticipation et le jour du scrutin le 4 octobre 2020, puis l'annonce de leur reprise prévue le 13 décembre.

M<sup>me</sup> Fontaine décrit également le protocole sanitaire mis en place pour ces élections. Elle explique qu'il contient à la fois des consignes sanitaires obligatoires, des mesures qui remplacent l'application habituelle de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM) et des mesures recommandées aux présidentes et aux présidents d'élection. Elle précise que le 14 octobre 2020, Élections Québec a organisé une rencontre rétrospective avec les municipalités qui ont pu tenir leurs élections le 4 octobre pour faire le bilan de leur expérience et déterminer les principales leçons apprises.

### Présentation des mesures envisagées pour les élections provinciales

M. Jean-Thomas Bilodeau-Fortin, conseiller stratégique à la Direction des opérations électorales, se joint à la rencontre. Il présente les principales mesures d'adaptation envisagées en matière de vote en cas d'élections générales provinciales en contexte de pandémie.

Les réflexions en cours reposent sur deux hypothèses de départ : il est possible de tenir une élection dans le contexte de la COVID-19, mais la *Loi électorale* ne peut pas être entièrement appliquée. M. Bilodeau-Fortin présente ensuite les mesures envisagées pour les électrices et les électeurs, le bureau principal des directrices et directeurs du scrutin, les mises en candidature, le personnel électoral, les lieux de vote, la révision et les différentes modalités de vote. Il aborde ensuite des problèmes plus concrets, comme le vote itinérant, le vote par correspondance, les jours de vote, l'impression de bulletins et la possibilité d'une éclosion de COVID-19 au bureau principal d'un directeur ou d'une directrice du scrutin.

### Discussion sur les mesures d'adaptation

À tour de rôle, les membres sont invités à se prononcer sur les mesures d'adaptation présentées. Sont-elles suffisantes? Les rassurent-elles? Ont-ils des préoccupations particulières? Y aurait-il d'autres mesures à prévoir ou des aspects à améliorer? Les avis exprimés par les membres sont regroupés par thèmes.

### Le report des élections

Plusieurs membres de la Table citoyenne expriment une préoccupation face au report des élections en zone rouge. Ils se préoccupent notamment du fait que la décision, qui relève du gouvernement, peut s'appuyer

ou être perçue comme s'appuyant sur des considérations politiques plutôt que de santé publique. Pour un membre, cette décision soulève un enjeu de transparence. Un membre s'interroge également sur la conservation des votes par anticipation pendant la suspension des élections et se demande s'il devrait y avoir une durée limite de conservation des votes.

Un consensus se dégage, parmi les membres, selon lequel un processus électoral amorcé devrait être poursuivi. Des membres soulignent que d'autres lieux restent ouverts malgré la pandémie. Selon eux, les élections devraient être considérées comme un service essentiel, surtout si elles ont débuté.

### **Le personnel électoral**

Les membres se montrent favorables à l'idée d'une diminution du personnel électoral dans le contexte de la pandémie. Un membre rappelle que le nombre élevé de personnes requises pour une élection a déjà fait l'objet de critiques. Une autre souligne que, dans le contexte, plusieurs personnes pourraient être mal à l'aise de travailler en contact direct avec le public. Le recrutement pourrait donc être un défi. Un membre suggère que l'informatisation de la liste électorale, déjà recommandée par la Table citoyenne, pourrait permettre de diminuer le nombre de personnes requises de même que les manipulations.

La formation en préoccupe également certains. L'une des membres indique que, même en temps normal, il est difficile d'intégrer les procédures à suivre. Un autre précise que la formation en ligne pourrait écarter certains travailleurs plus âgés. Il faudra alors tenter de recruter des travailleurs plus jeunes.

Enfin, un membre suggère d'augmenter le salaire du personnel électoral, puisque les individus seront exposés à des risques accrus dans le contexte de la pandémie.

### **Les lieux et les jours de vote**

De manière générale, les membres sont favorables aux mesures visant à augmenter les lieux et les jours de vote. L'une des membres aime l'idée de lieux de vote non habituels et croit que les universités, notamment, pourraient collaborer. Un membre estime que la pandémie ne devrait toutefois pas être l'occasion d'augmenter le nombre de bureaux de vote ou de diminuer le nombre d'électrices et d'électeurs par section de vote. Il rappelle l'un des avis précédents de la Table citoyenne qui était d'augmenter le nombre d'électrices et d'électeurs par section de vote pour mieux préserver le secret du vote.

Certains membres s'interrogent sur le nombre de mesures de nettoyage et de désinfection proposées. Ils estiment qu'elles pourraient ralentir le processus et augmenter le temps d'attente. Un membre donne l'exemple des épicerie où les désinfections sont moins fréquentes. Un autre affirme que l'utilisation de gants pour le dépouillement, qui était recommandée dans le protocole sanitaire, ne serait pas efficace contre le virus et pourrait compliquer la manipulation des bulletins de vote.

Plusieurs membres sont favorables à la prolongation de la période de vote. Un membre souligne toutefois qu'une telle prolongation aurait une incidence budgétaire importante, notamment pour les municipalités. Le vote par anticipation est perçu comme une manière de permettre aux électrices et aux électeurs de voter en toute sécurité. Un membre précise cependant que le fait d'encourager les électeurs à voter à l'avance pourrait les priver d'une partie de la campagne électorale.

Un autre membre suggère d'envisager le report des élections municipales de novembre à juin, dans la perspective où des files d'attente pourraient se former à l'extérieur des lieux de vote. Cette proposition fait écho à une demande formulée depuis quelques années dans le milieu municipal.

### **Les options de vote**

Les membres sont également favorables à la diversification des options de vote. Le vote par procuration et le vote par correspondance ne font toutefois pas l'unanimité.

L'une des membres se dit réticente au vote par procuration, évoqué dans le guide de préparation. Elle estime que ce type de vote n'est pas compatible avec le caractère personnel et secret du vote.

Deux membres expriment des réserves par rapport à une généralisation du vote par correspondance. Ils rappellent certains risques associés à ce type de vote, notamment par rapport à l'identité des électrices et des électeurs, au secret du vote et aux pressions que pourraient subir les électeurs au moment de voter, particulièrement les aînés. L'une des membres propose plutôt de miser sur les autres options de vote, qui lui semblent plus respectueuses des principes démocratiques (p. ex., plus de jours de vote en personne, vote à l'auto, recours au personnel déjà présent dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée).

Un autre membre évoque, pour sa part, le problème posé par le dépouillement d'un vote par correspondance à grande échelle, qui pourrait entraîner des délais inhabituels dans le dévoilement des résultats. Il faudrait donc prévoir le personnel nécessaire pour procéder rapidement.

D'autres membres sont plutôt favorables à un élargissement du vote par correspondance. L'une des membres rappelle les expériences positives réalisées ailleurs. Une autre indique que le choix dépend de l'importance accordée à certaines valeurs démocratiques, notamment à l'accessibilité et à l'intégrité du vote. Elle croit néanmoins que toutes les conditions sont présentes pour que les électrices et les électeurs puissent bien exercer leur vote, même à distance. Un membre propose d'uniformiser les délais pour le vote par correspondance afin de simplifier le message. Enfin, un autre membre estime que le vote par correspondance est une bonne façon de diminuer le nombre de personnes présentes dans les lieux de vote. Il croit aussi qu'il s'agit d'une option intéressante pour les personnes en régions éloignées, même sans le contexte de la pandémie.

### **Des améliorations durables au processus électoral**

Certains membres voient la pandémie comme une occasion d'apporter des améliorations durables au processus électoral. L'une des membres souligne que la pandémie a permis de repérer des angles morts dans le processus électoral. Elle suggère que les solutions envisagées soient prises en considération dans une approche systémique, en tenant compte des éléments de vulnérabilité et des interdépendances soulevés. Elle rappelle que nous avons la chance d'avoir du temps, avant les prochaines élections, pour réfléchir à des améliorations qui pourraient permettre de répondre à la pandémie, mais aussi à d'autres situations imprévues. Un autre membre croit que la pandémie constitue une occasion d'apporter des changements déjà souhaités au processus électoral. Il ne croit toutefois pas que ce soit le moment de prendre des risques.

## Discussion sur les moyens de communication

M<sup>me</sup> Valérie Julien, directrice du Service des communications institutionnelles, amorce le deuxième volet de la discussion par une courte présentation. Toujours dans le contexte de la pandémie, les membres sont invités à s'exprimer sur les meilleurs moyens pour communiquer avec les électrices et les électeurs et pour les informer des mesures mises en place. Élections Québec souhaite aussi, d'une part, recueillir l'avis des membres de la Table quant aux messages qui permettraient de rassurer les électrices et les électeurs et, d'autre part, les encourager à exercer leur droit de vote, malgré la situation sanitaire. Les avis exprimés par les membres sont regroupés par thèmes.

### La participation électorale

Les membres ont des avis partagés quant à l'intérêt que pourraient susciter les prochaines élections. Certains s'inquiètent que la fatigue, la désillusion, le défaitisme s'installent au sein de la population et que la participation électorale diminue. L'une des membres dit craindre que les élections soient perçues comme secondaires par les électrices et les électeurs alors qu'ils auront d'autres préoccupations (santé, sécurité). Ils pourraient choisir de ne pas aller voter, en comptant sur le fait que d'autres iront pour eux.

Un membre croit, au contraire, que les effets de la pandémie et les enjeux qu'elle soulève vont susciter de l'intérêt pour les élections. Les décisions qui sont prises actuellement ont des effets importants notamment sur les finances publiques. D'autres décisions importantes sont à venir et, selon lui, la pandémie a rappelé l'importance du rôle du gouvernement et des personnes élues.

Un autre membre ajoute que l'intérêt des électrices et des électeurs dépendra aussi de ce que les politiciens auront à leur proposer.

### Les principaux messages

Malgré ces perceptions distinctes, certains consensus se dégagent quant à la prochaine campagne de communication d'Élections Québec. Pour plusieurs, le ton de cette campagne devrait être positif. Les membres estiment que les électrices et les électeurs pourraient être moins réceptifs à une campagne faisant appel à leur sens du devoir, dans un contexte où ce type de message a été abondamment véhiculé au cours des derniers mois, notamment pour assurer le respect des consignes sanitaires.

Les membres sont d'avis que la campagne de communication devrait mettre l'accent sur deux principaux messages :

- Rappeler l'importance d'aller voter et faire ressortir les avantages de le faire ;
- Rassurer les électrices et les électeurs et les informer des mesures mises en place pour que le vote soit sécuritaire.

L'une des membres suggère de profiter du temps dont nous disposons avant les prochaines élections pour sensibiliser les électrices et les électeurs à l'importance d'aller voter et pour répéter le message. Une autre précise que sur le plan de la forme, le message devrait être simple et rassurant. Elle propose une idée de campagne qui viserait à répondre aux questions des électrices et des électeurs avant même qu'ils ne se les

posent : par exemple, pourquoi devrais-je aller voter alors que je ne peux pas faire telle activité ? Elle suggère de mettre la Table citoyenne à contribution.

### **Les moyens de communication**

En ce qui a trait aux moyens de communication, les membres rappellent qu'il faut penser à tous les profils sociodémographiques, puisque les personnes peuvent privilégier différents moyens de s'informer selon leur profil. Certains membres formulent des suggestions basées sur leurs propres habitudes : médias sociaux, balados, influenceurs. Un membre souligne l'importance de porter une attention particulière aux profils plus marginaux, qui peuvent être difficiles à joindre. Il donne l'exemple des nouveaux citoyens, vers qui des initiatives de communication particulières devraient être dirigées.

Enfin, un membre rappelle une recommandation précédente de la Table citoyenne concernant la création d'une plateforme d'information sur les candidates et les candidats. Cette plateforme permettrait aux électrices et aux électeurs de savoir qui se présente, quels sont les enjeux, quelles idées sont mises de l'avant, etc. Elle serait d'autant plus pertinente dans un contexte où le porte-à-porte ne sera peut-être pas possible.

## **Suivi des avis de la Table citoyenne**

---

La coordonnatrice explique que, comme l'année dernière, Élections Québec a fait un suivi des avis formulés par la Table citoyenne auprès des directions concernées. Le suivi porte sur l'ensemble des avis formulés au cours du premier mandat de la Table, soit un total de 85 avis. Trois avis additionnels consistaient à ne pas apporter de changement et n'ont donc pas été pris en considération pour cet exercice.

La coordonnatrice présente les résultats pour chacune des cinq catégories de suivi. Pour chaque catégorie, elle donne quelques exemples d'avis dont le statut a évolué au cours de la dernière année.

- Actions réalisées : 25 (29 % des avis)
- Changements à venir : 13 (15 % des avis)
- Recommandation officielle : 18 (21 % des avis)
- Avis à l'étude : 14 (17 % des avis)
- Aucune action prévue à court ou moyen terme : 15 (18 % des avis)

Les membres remercient Élections Québec pour ce suivi.

## **Proposition de planification 2020-2021**

---

La coordonnatrice informe les membres qu'un questionnaire leur sera transmis dans les prochains jours concernant la proposition de planification pour l'exercice 2020-2021.



**Les travaux se terminent à 16 h 15.**